

LE COURRIER DES VERNOIS

La rue du Château

Deux ans après la réunion publique de présentation du projet de redessiner et requalifier cette vieille dame de 800 mètres qu'est la rue du Château, entre le carrefour rue de la Gare et celui d'Avigy, cet axe central de communication dans notre commune a fait peau neuve. Si pour certains, la vie est un long fleuve tranquille, cette opération majeure de l'aménagement de la circulation vernoise a connu plusieurs rebondissements et choix forts pour en faire ce lieu de circulations redistribuées particulièrement agréable.

Initiés dans le cadre de la sécurisation de la distribution d'eau dans ce secteur, sous la responsabilité du Syndicat des eaux de Verny, les travaux ont permis l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et fibre), la modernisation de l'éclairage public, l'ouverture sur le Parc du Château et une végétalisation bien répartie, sans oublier un rétrécissement de la chaussée qui n'est plus rectiligne. Enfin, ce fut l'occasion de finir les travaux d'accessibilité à l'église pour les personnes à mobilité réduite, avec la mise en place d'une place de stationnement spécifique. Comme toutes les autres zones du village, à l'exception des deux départementales, la vitesse a été portée à 30 km/h. Tous ces équipements entraînent une sécurisation accrue pour les enfants, les piétons, les cyclistes, pour le stationnement des véhicules de plus en plus nombreux. Les effets les plus perceptibles de ces réductions de la voirie et de la vitesse sont l'apaisement dans le partage de l'espace et la baisse du bruit de la circulation.



A l'automne dernier, à l'issue des travaux de terrassements, la vérification des canalisations enterrées a mis à jour quelques perturbations que nous avons souhaité faire réparer par les entreprises avant la pose d'un enrobé neuf. Ce choix a entraîné un report de quelques mois avant le dernier habillage de la chaussée au printemps.

C'est Mohamad Jrad, adjoint aux travaux, qui a bataillé semaine après semaine pour s'assurer de la bonne réalisation de chaque étape, de la qualité des matériaux et du respect des engagements afin que nous puissions profiter d'une réalisation de qualité. Son objectif est parfaitement atteint. C'est maintenant à chaque usager de cette voirie de permettre à cette jeune dame de prendre toute sa place, en respectant les emplacements de stationnement sans s'insérer dans les espaces laissés libres pour une meilleure visibilité, en adaptant son allure et en utilisant au mieux cette infrastructure.

Merci encore aux riverains pour leur patience et leur collaboration. Bonne route à chacun pour le plaisir de tous !



Le jardin partagé

Savez-vous qu'il existe un jardin partagé à Verny ?

Cela fait déjà cinq ans qu'il est aménagé sur un terrain communal encadré par le Parc du Château, la rue de la Bergerie et le pigeonnier. Il est en accès libre, pour s'y promener mais aussi pour admirer les fruits et légumes qui y poussent, et les déguster tout en respectant le principe de partage des ressources.

Vous pouvez aussi participer aux tâches en arrosant, en supprimant des herbes indésirables, etc. Vous pouvez y passer incognito, mais il est sans doute plus sympathique de s'y rendre le samedi entre 14 h et 16 h pour rencontrer les jardiniers de l'association « Les jardins partagés de Verny - Incroyables comestibles » qui ne ménagent pas leur peine pour rendre ce lieu si agréable. Ils pourront vous expliquer leurs méthodes de production : permaculture et 100 % bio. Et si les poules ont été généreuses, ils pourront peut-être vous donner quelques œufs, car ce jardin comporte aussi un poulailler (qui n'est pas en libre accès pour éviter les risques de vandalisme et assurer la quiétude des poules).



Si vous êtes séduits, vous pouvez évidemment rejoindre les bénévoles de l'association ou bien les aider financièrement ou par des dons en nature (plans, semences...).

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Communes du Sud Messin est une autorité organisatrice des mobilités. Que cela signifie ? C'est la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités dite LOM, qui vise à transformer en profondeur la politique des mobilités avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

Ainsi, au cours de cette première année, la commission aménagement de l'espace, urbanisme et mobilités, que j'ai l'honneur de présider au sein de la CC du Sud Messin en tant que Vice-Président en charge de ces thématiques s'est mise au travail très rapidement, consciente des enjeux territoriaux, sociétaux et environnementaux des quinze prochaines années. L'offre de transport en commun étant réduite au minimum sur notre territoire, il était donc nécessaire de proposer une stratégie répondant aux enjeux du territoire et garantissant son attractivité économique et son dynamisme démographique.

Dès le mois de mars, après un avis favorable du bureau exécutif de la CC du Sud Messin, nous avons proposé aux membres du conseil communautaire de doter la CC du Sud Messin de la compétence autorité organisatrice des mobilités. Aux côtés de la Région Grand Est, chef de file de cette compétence, la CC peut intervenir dans six domaines : transport régulier, transport scolaire, mobilités actives, partagées, transport à la demande, mobilité solidaire. Ainsi, la CC du Sud Messin développera progressivement une offre de mobilité pertinente et cohérente sur le territoire afin de minimiser les impacts financiers sur le budget communautaire. Sur notre proposition, le conseil communautaire a défini une stratégie qui s'établit comme suit : déploiement du dispositif mobilité solidaire, mise en place de plateformes multimodales à Rémyilly, à Solgne et à Verny, mise en place d'un transport à la demande (TAD), favoriser l'usage du covoiturage. En parallèle au déploiement de ces offres, nous travaillons à définir un schéma directeur de mobilité douce (à proximité des grands axes de circulation), à renforcer le réseau des lignes Fluo gérées par la Région Grand Est, et à étendre les lignes de transport en commun des autorités organisatrices des mobilités limitrophes comme Metz Métropole et la CC du bassin de Pont à Mousson.

Cette compétence est un vaste défi dont l'importance sera mesurable dans les 10 et 15 prochaines années. D'ici la fin de l'année, les communes de Rémyilly et Verny accueilleront deux Maisons France Services. Ce projet, porté la CC du Sud Messin avec l'appui acharné et indéfectible des deux communes, a pour principales missions : l'accueil, l'information et l'orientation du public, l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des administrations et organismes publics, l'accompagnement des usagers dans les démarches administratives (emploi, retraite, famille social, santé, logement), la mise en relation des usagers avec les opérateurs publics. On annonce plus souvent la fermeture de services publics dans nos territoires ruraux, nous pouvons être satisfaits de l'ouverture de ces maisons qui seront sans nul doute répondre à vos besoins. A Verny, elle sera installée en lieu et place du cabinet de kinésithérapie rue du Château.

Je vous souhaite un été joyeux, ensoleillé, riche de promenades, de découvertes, de rencontres familiales et amicales.

Avec toutes mes amitiés.



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin

Responsable de la publication : Victorien Nicolas
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny : 6 rue de la Mairie / 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
Fax : 03 87 52 42 10
mairie.verny@wanadoo.fr
http://www.verny.fr



CONSEIL DU 12 JUILLET 2021 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Évaluation et répartition par commune des charges transférées au titre de l'extension de la compétence péri-extrascolaire : la CC du Sud Messin ayant étendu cette compétence à l'ensemble du territoire à compter du 1er septembre 2020, et la CCSM versant aux communes une attribution de compensation (AC), le transfert de la compétence en question impliquait une révision du montant de ces AC
- Convention PUP (Projet Urbain Partenarial) entre la commune et un aménageur, dans le cadre du projet de construction d'un lotissement d'habitation dans une zone située au sud du collège
- La Ronceraie : suite à une erreur d'implantation d'une maison, modification des limites et donc des prix de vente de deux parcelles
- Subvention de 9,00 € par élève concernant différentes sorties scolaires en 2021
- Demande d'une subvention de 1 200 € au Conseil Départemental de la Moselle pour la bibliothèque
- Création et suppression de postes afin de répondre favorablement à la demande d'un agent technique pour diminuer son temps de travail hebdomadaire
- Reconduction de la convention de partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux afin notamment de maintenir le Parc du Château en refuge LPO
- Avis favorable du conseil municipal, sollicité par rapport à une modification des paroisses protestantes

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

Un petit goût « d'avant »

Plusieurs événements conviviaux sont venus clore l'année scolaire à Verny, pour le bonheur des vernois de tous les âges.

Afin de renouer des liens tout en respectant les précautions sanitaires du moment, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé au mois de juin deux après-midis de détente aux plus anciens de la commune. Ils ont pu se retrouver au centre Faber pour un goûter et un spectacle musical bien appréciés. Fin juin, ce sont les élèves de CM2 de l'École de Verny, accompagnés du directeur Gilles Escoffres, qui ont été accueillis à la mairie pour recevoir chacun un dictionnaire offert par la municipalité. Les CM2 ont écouté attentivement le maire Victorien Nicolas. Celui-ci leur a présenté son rôle et celui des conseillers municipaux en particulier au niveau de l'école, compétence essentielle des communes. Il leur a suggéré de chercher qui était Nelson Mandela dont le collège où ils feront leur prochaine rentrée porte le nom. Une petite collation leur a ensuite été proposée.



Le samedi 3 juillet a clos le tournoi annuel de Verny au Tennis Club débuté plus d'un mois avant, par la finale hommes puis la finale dames. La sympathique cérémonie de remise des prix s'est déroulée par une météo plutôt clémente, avant le partage du verre de l'amitié. Saluons les victoires en finale de Noah Cunego qui bat Pierre Yves Gérard, et de Aurélia Manzi qui bat Karine Virion.



Enfin, la fête nationale a donné l'occasion aux vernois de retrouver un goût festif un peu oublié en cette période de pandémie, un petit goût « d'avant »... Le 13 juillet, ils se sont retrouvés nombreux sous et à proximité de la halle pour profiter de la restauration et de la buvette assurées par le Football-Club Verny-Louvigny, mais aussi de l'animation musicale proposée par Verny Musiques Actuelles. Après le défilé aux lampions dans le village, le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité nous a mis des étoiles dans les yeux ! La commune félicite particulièrement les artificiers, Alexandre Hickel et Christopher Manoury, pour leur belle réalisation ainsi que tous les bénévoles du Football-Club pour leur organisation efficace.



Le même après-midi du samedi 3 juillet avait lieu au centre Faber la traditionnelle fête de fin de saison du Judo Club Verny. Au programme : démonstrations des diverses activités pratiquées au club (judo et pieds-poings notamment), remises des nouvelles ceintures aux judokas, récompenses aux plus méritants, goûter et verre de l'amitié, et enfin barbecue festif le soir.



Une autre cérémonie s'est déroulée dans le parc lundi 6 juillet, veille des vacances scolaires. En présence de nombreuses personnes rassemblées devant la maison du parc, la municipalité a mis à l'honneur Gilles Escoffres, directeur du groupe scolaire de Verny durant les quatre dernières années, ainsi que Renée Jager, enseignante en petite section à l'école maternelle pendant 16 ans. Ils ont tous deux fait valoir leur droit à la retraite. Les discours de Mohammed Kamal, inspecteur de circonscription Metz-Sud de l'Education Nationale, et de Victorien Nicolas, maire de Verny, ont permis de retracer leurs parcours respectifs au service de l'enfance, avant leurs propres interventions empreintes d'émotion, puis le pot organisé par la municipalité. Celle-ci a également souhaité mettre à l'honneur Émilie Puchot qui a quitté notre école et son rôle d'ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés).



ÉTAT CIVIL

Nos peines

Liliane Matlak épouse Bouasria le 24 mars
Anne-Marie Gaudel épouse Saint-Antoine le 26 avril

ON EN CAUSE

Le P'tit marché de Verny

Notre « P'tit marché » local continue d'attirer. Les années qui passent l'ont vu progressivement prendre de plus en plus de place autour de la halle communale. Si l'an dernier ce fut la COVID qui nous a obligés à nous écarter les uns des autres, cette année ce sont de nouveaux exposants qui l'ont fait s'agrandir. Vous ne pouvez pas les rater, que ce soit Laurie avec sa très belle roulotte qui nous ouvre les portes de la lecture et des jeux pédagogiques pour tous les âges, ou Isabelle avec son grand camion pour de magnifiques et succulents petits plats dans des bocaux consignés.

Bureaux de vote

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui se sont portées volontaires à l'occasion des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin. Etant donné la présence de deux bureaux de vote (au centre Faber et à l'école) pour chacun des scrutins, il a fallu « recruter » un nombre important de participants. Ce qui a pu s'avérer très compliqué dans certaines communes a été parfaitement géré par François Valentin, 1er adjoint. Une mobilisation citoyenne vernoise de toutes les tranches d'âges, certains ayant inauguré leur première participation, aussi bien pour le déroulement du vote que pour le dépouillement.

AGENDA

Mairie

Horaires d'été : du 15 juillet au 13 août inclus, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h, fermée au public les après-midis

Marché tous les dimanches de 8h à 12h halle communale

Sous réserve des règles sanitaires en vigueur

Samedi 4 septembre à partir de 15h centre Faber : forum des associations
18-19-20 septembre centre Faber : bourse aux vêtements automne/hiver - AFRV
Samedi 2 et dimanche 3 octobre : fête du village et brocante - Amicale Sapeurs-Pompiers de Verny, Archers du Vernois, Pétanque Vernoise, Tennis Club de Verny
Samedi 9 octobre à partir de 20h école et terrain de foot : « Jour de la nuit », animation astronomique
23-24-25 octobre centre Faber : bourse aux jouets et articles de périculture - AFRV

ACADEMOS s'installe à Verny

Le Département a réhabilité l'ancien établissement régional d'enseignement adapté (EREA) en Cité des sports, de la jeunesse et de la sécurité civile, ainsi qu'en centre de formations sportives et pour les sapeurs-pompiers.

Ce site regroupera dans les six bâtiments existants la maison des comités : les comités départementaux sportifs, le centre de ressources (Direction des sports et de la jeunesse du Département), un centre de formation du SDIS, un self et un gymnase connecté, ainsi qu'une Maison Sports Santé qui permettra d'accueillir les personnes souhaitant développer ou reprendre une activité sportive à des fins de santé. Trois bâtiments neufs viendront compléter ce site : un auditorium de 180 places, un hébergement de 57 lits accessible aux personnes à mobilité réduite, et une caserne de pompiers. Académós, retenue centre de préparation aux JO 2024, pourrait ainsi accueillir des équipes de boccia, goalball, handball, tennis de table para, volleyball et volleyball assis.



Continuons ensemble !

L'équipe majoritaire « Ensemble pour Verny » poursuit son chemin, deux chantiers importants se terminent : la maison du parc et la rue du Château.



La rue du Château est réouverte à la circulation, ce fut un vaste chantier d'un million d'euros, le plus gros chantier jamais réalisé à Verny. Les riverains et tous les usagers peuvent apprécier cette voie qui associe l'esthétique et le fonctionnel. Notre maire, Victorien Nicolas, et Mohamad Jrad, adjoint aux travaux, n'ont pas compté leur temps et leur énergie pour mener à bien cet ouvrage.

Un chantier de ce type ne se résout pas avec des « il n'y a qu'à » et des « il faudrait ». Être sur le pont, c'est surmonter les nombreuses difficultés, gérer les embûches. L'équipe « Ensemble pour Verny » salue leur travail et leur pugnacité.

ENSEMBLE POUR VERNY

Victorien Nicolas
François Valentin
Séverine Courtois-Sené
Jean-Marc Sautreau
Marie-France Perrin
Mohamad Jrad
Colette Rottier
Joël Xolin
Corinne Heintz
Mélanie Adèle Perrey
Isabelle Hasse
Alexis Rusinek
Stéphane Vuillaume
Marie Coletti
Johan Pade

Ils ont géré parallèlement la rénovation de la Maison du parc avec la même énergie. L'école de musique en sera un des principaux utilisateurs et a commencé à investir les lieux. Une première cérémonie a eu lieu dernièrement dans ce local en présence de Monsieur l'Inspecteur de l'Education, des conseillers municipaux, des parents d'élèves, des présidents d'associations et des enseignants actuels et anciens. La municipalité a voulu honorer Gilles Escoffres, directeur de l'École de Verny avec qui la collaboration a toujours été fructueuse, et Renée Jager, enseignante en petite section, qui ont fait valoir leur droit à la retraite.

La compétence « mobilité » dont nous avons parlé lors de notre dernière publication sera donc donnée à la Communauté de communes du Sud Messin. Cette prise de compétence devait être ratifiée par les communes. Le Vice-président, Victorien Nicolas, a fait le tour des conseils municipaux pour expliquer son bien-fondé. Rappelons les différents axes afférents à cette prise de compétence : mobilité solidaire, plateformes multimodales, transport à la demande, plateformes de covoiturage, renforcement des lignes régulières et des liaisons douces.

Les 20 et 27 juin, ont eu lieu les élections départementales et régionales. Leur organisation n'était pas simple dans la mesure où il fallait ouvrir quatre bureaux de vote. Il fallait donc trouver 48 assesseurs et 32 scrutateurs par journée. Alors que beaucoup de communes peinaient pour trouver des volontaires, à Verny la mobilisation a été exemplaire. Merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps durant deux dimanches du mois de juin et grâce à qui ces élections se sont passées de la meilleure manière. La participation, hélas, n'était pas au rendez-vous. Nous pouvons le déplorer car, contrairement aux dires des médias, elles ne sont pas la répétition de l'élection présidentielle mais sont au contraire de réelles élections de proximité. Le conseil régional a en charge les transports et les lycées, le conseil départemental les collèges et les voiries.

D'autre part, un conseiller départemental (auparavant conseiller général) peut utiliser son influence pour subventionner des projets communaux. Ainsi, la commune de Verny a été aidée pour ses travaux de 208 720 € sous le mandat de Danièle Jager Weber. Sous le précédent mandat de Jean François, l'aide était de 485 381 €.

Le centre de vaccination de Rémyilly poursuit son activité jusqu'en mi-octobre. Notre adjointe au maire, Marie-France Perrin, sera encore et toujours présente pour assurer bénévolement le secrétariat. Merci Marie-France.

Les travaux à l'école se déroulent comme prévu avec la réfection et l'équipement d'une classe, la réfection des sols à l'étage et la pose d'un faux plafond en maternelle. Deux subventions ont été accordées par l'État pour l'acquisition de matériel informatique, une pour l'équipement de la classe refaite et l'achat d'une valise de tablettes numériques, l'autre pour l'acquisition d'ordinateurs portables.

Le temps des vacances arrivant, l'équipe majoritaire « Ensemble pour Verny » souhaite à toutes et à tous qu'elles vous soient agréables et enrichissantes.

Bien à vous,
L'équipe majoritaire



Une autre voix, Une autre voie !



Les élections départementales et régionales sont passées... Les nouveaux conseillers sont maintenant en place et ils vont devoir se mettre rapidement au travail. Nous souhaitons que d'une part leurs actions défendent les intérêts de notre territoire et d'autre part qu'elles renforcent son attractivité !

VIVRE VERNY

**Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noirod
Anne-Sophie Mairet
David Billet**

Le très fort taux d'abstention pour ces votes a montré un désintérêt ou tout du moins une désaffection des citoyens pour ces élections territoriales. Si on peut comprendre la défiance envers les élus, le choix ou le non-choix fait pour ces dernières impacteront votre quotidien ou celui de vos proches. Il est important de rappeler que le Conseil Départemental (CD57) œuvre pour les solidarités et la cohésion territoriale à travers diverses actions sociales. Le CD57 construit et gère les collèges (par exemple le collège Nelson Mandela à Verny), aménage le territoire (équipement et gestion de la voirie départementale, équipements ruraux...), protège (SDIS) et soutient les actions culturelles et sportives (ACADEMOS à Verny). L'action sociale représente plus de la moitié du budget de fonctionnement du département, destiné aux enfants, aux personnes âgées ou handicapées et aux personnes percevant des prestations sociales.

Le Conseil Régional quant à lui a principalement en charge les transports, le soutien à l'éducation au niveau des lycées et de l'enseignement supérieur (par exemple Lycée 4.0 pour l'égalité des chances en fournissant un ordinateur portable à tous les lycéens), le développement économique, l'environnement, le sport et la culture, la jeunesse et la formation professionnelle, l'agriculture, le tourisme...

Ces deux collectivités sont donc primordiales pour le bon développement de notre territoire. Une commune ne peut travailler sans le soutien du CD57 et de la région Grand Est !

Nous tenons à féliciter chaleureusement Brigitte Torlotting, présidente de notre communauté de commune et maire de Louvigny, pour son élection au conseil régional ainsi que le binôme Becker et Saccani pour leur élection au conseil départemental. Leur parfaite connaissance de notre territoire sera indéniablement un atout !

Ces élections marquent également la fin du mandat de Danièle Jager-Weber comme Conseillère Départementale au terme d'un mandat de 6 ans durant lequel elle a défendu avec passion son canton par ses actions qui ont permis en particulier à notre commune d'obtenir 571 598 € de subventions. Par exemple, 19 % (soit 106 131 €) ont été destinés aux associations culturelles et sportives de Verny. 150 000 € (AMITER) ont été obtenues pour la requalification de la rue du Château, ainsi que 58 720 € pour des aménagements de sécurité routière (amendes de police et AMISSUR). Nous remercions Madame Jager-Weber pour son profond investissement et son engagement sincère au service des citoyens et de notre territoire.

Nous tenons également à saluer tout particulièrement Gilles Escoffres directeur dynamique, pendant ces 4 dernières années, de l'école de Verny, ainsi que Renée Jager professeure des écoles durant 16 ans en petite section de maternelle. Nous les remercions pour leur investissement et leur dévouement pour nos enfants, et nous leur souhaitons une belle et agréable retraite.

Au cours de ces trois derniers mois, notre groupe a activement participé aux commissions de la CCSM, notamment celle concernant les ordures ménagères. Dès le mois de septembre, la déchetterie sera aussi ouverte les jeudis matin. De plus, une réflexion est à l'étude pour l'obtention de sacs jaunes de meilleure qualité pour les recyclés.

A la commission Aménagement, David Billet participe avec d'autres élus du sud messin à un groupe de travail sur des itinéraires de pistes cyclables facilitant entre autres l'accès aux lieux de travail ou à différents points de cabotage.

Les vacances approchant nous vous souhaitons un bel été ressourçant et reposant pour préparer de la meilleure des façons la rentrée prochaine.

Bien sincèrement

Vos élus Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.

**Vous pouvez nous contacter
par téléphone :
07 86 12 57 06
par courriel :
vivreverny2020@gmail.com**

